



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

## Orientations et procédures diocésaines concernant le catéchuménat

### Introduction

Lorsque le Christ s'est adressé à ses disciples en leur disant : « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » (Mt 28,19-20), il leur a donné pour mission de répondre au désir de Dieu présent dans le cœur de chacun.<sup>1</sup>

« L'évangélisation est [en consé] plus que jamais d'actualité dans l'Église catholique. Le pape François invite même à une "nouvelle étape évangélisatrice". Le catéchuménat des adultes, qui accueille et accompagne des personnes désirant devenir chrétiennes, en est depuis de nombreuses années l'un des avant-postes. Il relève en effet le défi d'initier des personnes à la vie chrétienne, de les "guider vers la rencontre plénière avec le mystère du Christ dans la vie de la communauté" dans un contexte de post-modernité. »<sup>2</sup>

Actuellement, de plus en plus de personnes (enfants en âge de scolarité obligatoire, adolescents, jeunes et moins jeunes adultes) demandent à recevoir le baptême ou à poursuivre leur initiation chrétienne par la réception de la confirmation et/ou l'eucharistie. Le but des présentes orientations est d'aider les services de la catéchèse et du catéchuménat des régions diocésaines et les unités pastorales à aller à la rencontre des personnes, à accueillir avec joie les demandes qui leur sont adressées et à offrir le meilleur accompagnement possible. Elles encouragent une dynamique diocésaine en favorisant les synergies, tout en préservant une mise en œuvre souple respectant les particularités locales.

### a) « Faites des disciples »

#### Orientation 1 : les catéchumènes

Le *Directoire pour la catéchèse*, lorsqu'il évoque le catéchuménat comme inspiration de la catéchèse post-baptismale (ou catéchèse d'initiation à la vie chrétienne), parle de « trois propositions catéchuménales :

- un *catéchuménat au sens strict* pour les non baptisés, qu'ils soient jeunes ou adultes, enfants en âge scolaire ou adolescents ;
- un *catéchuménat au sens analogique* pour les baptisés qui n'ont pas achevé les sacrements de l'initiation chrétienne ;
- une *catéchèse d'inspiration catéchuménale* pour ceux qui ont reçu les sacrements d'initiation, mais ne sont pas encore suffisamment évangélisés ou catéchisés, ou pour ceux qui souhaitent reprendre le chemin de la foi. »<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Saint Augustin, dans *Les confessions* (I,1) le résume en une formule célèbre : « Tu nous as fait pour (vers) toi, Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne repose en toi. » En répondant à l'appel à devenir disciple, l'homme réalise sa vocation à être avec Dieu, à vivre avec Jésus et à le laisser vivre en lui (cf. Ga 2,20) ; cette vocation à la sainteté est commune à tous les baptisés (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n°27).

<sup>2</sup> Roland LACROIX, *Accompagner les catéchumènes. Guide pastoral, catéchétique et liturgique*, 2022, p.11. L'auteur se réfère à : PAPE FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (EG), 2013, n°1 ; Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, *Directoire pour la catéchèse* (DC), 2020, n°63.

<sup>3</sup> DC, n°61-62.



Le don de Dieu et son désir de nous faire partager sa vie précèdent toute vie chrétienne, et à plus forte raison toute démarche d'initiation.<sup>4</sup> Le Christ est le premier acteur du catéchuménat, lui qui initie et mène les catéchumènes au Père, dans l'Esprit. L'accompagnement des catéchumènes est donc au service de leur relation au Christ.

À proprement parler, le statut de catéchumène concerne les candidats qui cheminent dans le temps du catéchuménat, entre l'entrée en catéchuménat et l'appel décisif<sup>5</sup> ; cependant, il est habituel de désigner ainsi les candidats à l'initiation chrétienne. D'autre part, parce que les baptisés qui n'ont pas encore achevé l'initiation chrétienne participent à un catéchuménat au sens analogique, ils sont aussi désignés comme « catéchumènes »<sup>6</sup> dans ces orientations, même s'il est clair que leur itinéraire diffère sur plusieurs points. Il faut veiller à les faire cheminer avec les catéchumènes : cela constitue pour eux une belle façon de « revisiter » et faire grandir leur foi et, pour les catéchumènes, un témoignage d'ainés dans la foi.

## **Orientation 2 : initiation chrétienne et catéchuménat**

L'initiation chrétienne est la première participation sacramentelle à la mort et à la résurrection du Christ ; c'est donc par les sacrements de l'initiation que sont le baptême, la confirmation et l'eucharistie que tout chrétien est initié et devient membre de l'Église, Corps du Christ<sup>7</sup>.

Cette initiation comporte des temps ainsi que des étapes liturgiques et suppose un accompagnement : le catéchuménat<sup>8</sup>. Ce dernier n'est pas « un simple exposé des dogmes et des préceptes, mais une formation à la vie chrétienne intégrale et un apprentissage par lesquels les disciples sont unis au Christ leur Maître. Les catéchumènes doivent donc être initiés, de façon appropriée, au mystère du salut et à la pratique des mœurs évangéliques, et introduits, par des rites sacrés, à célébrer à des époques successives, dans la vie de la foi, de la liturgie et de la charité du Peuple de Dieu. »<sup>9</sup>

Le catéchuménat antique, ses pratiques et sa structure, ont inspiré le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes (RICA)* et, par conséquent, nos pratiques actuelles. Ses intuitions nous permettent de répondre de façon ajustée au contexte socio-culturel actuel. Le catéchuménat antique nous apprend l'importance de la conversion et des étapes sur le chemin de croissance de la foi, le déploiement intégral (qui touche toutes les dimensions de l'humain) de la vie chrétienne, qui ne peut s'accomplir sans un ancrage ecclésial.<sup>10</sup>

## **Orientation 3 : les acteurs de l'accompagnement<sup>11</sup>**

L'ensemble du peuple de Dieu a une responsabilité dans l'initiation chrétienne. Parmi les membres de la communauté chrétienne, certains sont appelés à une proximité particulière avec les catéchumènes : on les appelle *catéchistes* ou *accompagnateurs*. Ainsi, les catéchumènes perçoivent dès le début de leur cheminement qu'ils appartiennent à ce peuple.<sup>12</sup>

Les définitions retenues ici de l'initiation chrétienne et du catéchuménat (cf. orientation 2) impliquent d'articuler harmonieusement les différents niveaux d'accompagnement des catéchumènes : personnel, en petits groupes, par la communauté locale, par les services de la catéchèse et du catéchuménat, par l'Église diocésaine (l'évêque étant le ministre de l'initiation chrétienne).

<sup>4</sup> « Avant notre réponse à son invitation — bien avant ! — il y a son désir pour nous. » (PAPE FRANÇOIS, Lettre apostolique *Desiderio desideravi*, 2022, n°6).

<sup>5</sup> Cf. *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes (RICA)*, 1996, n°77 (ainsi que le schéma de l'annexe 3).

<sup>6</sup> Cf. *RICA* n°302.

<sup>7</sup> Cf. *ibid.*, n°1.41 (c), 43 ; *Catéchisme de l'Église catholique*, n°1212.

<sup>8</sup> Cf. *ibid.*, n°36.41-42 ; *DC*, n°61.

<sup>9</sup> Concile Vatican II, décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad gentes (AG)*, 1965, n°14.

<sup>10</sup> Cf. annexe 1 et annexe 3.

<sup>11</sup> L'annexe 2 propose un cahier des charges des services de la catéchèse et du catéchuménat, des unités pastorales et des accompagnateurs.

<sup>12</sup> Cf. *AG*, n°14 ; *RICA*, n°7 ss.



Les parrains et marraines<sup>13</sup> seront associés au cheminement ; au-delà de leur rôle important auprès de leur filleul, cela peut être pour eux-mêmes une occasion de croissance spirituelle, voire de nouvelle évangélisation.

L'évêque diocésain, premier dispensateur des mystères de Dieu<sup>14</sup>, préside habituellement la célébration de l'appel décisif des adultes, ainsi que les célébrations de la confirmation des adultes. Il peut donner délégation aux ministres ordonnés pour la célébration des sacrements de l'initiation des adultes et des enfants, et pour l'admission à la pleine communion de l'Église.

#### **Orientation 4 : les postures de l'accompagnement**

Le catéchuménat se déploie dans toutes les dimensions de la personne accompagnée : dans sa conduite personnelle, dans ses relations aux autres, dans la prière, dans la liturgie, à la suite du Christ, premier initiateur.

Les services de la catéchèse et du catéchuménat veilleront à proposer, en synergie, des formations aux accompagnateurs de catéchumènes, qui pourront ainsi intégrer les postures fondamentales de l'accompagnement, telles que décrites dans le *Directoire pour la catéchèse*<sup>15</sup>. Un accompagnateur de catéchumènes doit adopter les postures suivantes : *rencontrer* les personnes en vérité, les *écouter* et *dialoguer* en les respectant dans leur nature profonde ; *utiliser un langage adapté*, *répondre ou ne pas répondre*, *discerner* afin d'ajuster l'accompagnement ; *travailler en collégialité* avec d'autres accompagnateurs et les instances ecclésiales, afin de *relire* le chemin parcouru<sup>16</sup>.

Les services de la catéchèse et du catéchuménat proposeront également, pour toute personne impliquée dans le catéchuménat, des formations sur le *RICA*, les séquences liturgiques et leur mise en œuvre, etc.<sup>17</sup>

#### **b) « Baptisez-les »**

#### **Orientation 5 : l'articulation et la durée de l'accompagnement**

L'accompagnement des catéchumènes, dans son articulation et ses étapes liturgiques, est la mise en œuvre du *RICA*, qui définit l'initiation chrétienne des adultes comme un « itinéraire jalonné par trois "étapes liturgiques" et comportant quatre "périodes de recherche et de maturation". Il est essentiel de prendre en compte la cohérence de l'ensemble de ce processus quand on accompagne des catéchumènes ».<sup>18</sup>

Le temps est un acteur essentiel de l'initiation, comme de toute vie chrétienne.<sup>19</sup> Le temps du catéchuménat n'est pas une période vide, mais au contraire un « temps prolongé pendant lequel les candidats reçoivent de l'Église une formation adaptée de manière que leur conversion et leur foi parviennent à maturité, ce qui peut demander plusieurs années. »<sup>20</sup>

« La durée du catéchuménat dépend à la fois de la grâce de Dieu, de la participation personnelle de chaque catéchumène et du soutien apporté par la communauté locale. »<sup>21</sup> Ce temps peut varier d'une personne à l'autre. Il ne dépend pas d'un apport de connaissances complémentaires, ni de la multiplication des rencontres. Il n'est pas une simple préparation aux sacrements. En règle générale, un cheminement vers les sacrements de l'initiation chrétienne dure au moins une année liturgique complète.<sup>22</sup> Le cas échéant, les

<sup>13</sup> Cf. *RICA*, n°8-10.

<sup>14</sup> Cf. *ibid.*, n°12.

<sup>15</sup> Cf. *DC*, n°79-89,113.

<sup>16</sup> Roland LACROIX, *op. cit.*, p.41 ss., détaille les différentes postures attendues chez les accompagnateurs.

<sup>17</sup> Pour l'introduction au *RICA*, on peut se référer à l'ouvrage suivant : CNPL / SERVICE NATIONAL DU CATÉCHUMÉNAT, *Guide pastoral du Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, 2000.

<sup>18</sup> Roland LACROIX, *op. cit.*, p.59 ; cf. *RICA*, n°41-42, ainsi que le schéma en annexe 3.

<sup>19</sup> Cf. *EG*, n°222-225.

<sup>20</sup> *RICA*, n°103.

<sup>21</sup> Cf. *ibid.*, n°104.

<sup>22</sup> Cf. annexe 3 du présent document.



services de la catéchèse et du catéchuménat peuvent discerner avec le candidat et l'accompagnateur, afin d'ajuster au mieux le temps du cheminement.<sup>23</sup>

### **Orientation 6 : les étapes liturgiques<sup>24</sup>**

Les rites prévus dans l'accompagnement des catéchumènes sont riches de sens. Ces étapes liturgiques sont importantes non seulement pour les catéchumènes, mais aussi pour les communautés au sein desquelles les catéchumènes les vivront. Ainsi, elles permettent aux catéchumènes de grandir dans l'amour du Christ, de se fortifier dans la grâce et d'être incorporés progressivement à une communauté chrétienne ; elles permettent aux communautés de redécouvrir la foi au Christ qui les fait vivre et d'accueillir de nouveaux membres qui viennent les enrichir.

Il existe des repères temporels : en principe, l'appel décisif est célébré le premier dimanche de carême ; le temps de la purification et de l'illumination correspond au temps du carême, durant lequel sont célébrés les rites préparatoires ; les sacrements de l'initiation sont célébrés lors de la veillée pascale ; le temps de la mystagogie correspond au temps pascal et se termine vers le dimanche de Pentecôte.<sup>25</sup>

Les services de la catéchèse et du catéchuménat ainsi que les unités pastorales veilleront au respect des étapes liturgiques, et en particulier à la célébration des rites du temps de la purification et de l'illumination (surtout les scrutins).

### **Orientation 7 : l'unité des sacrements de l'initiation chrétienne**

Les adultes reçoivent les sacrements de l'initiation chrétienne durant la veillée pascale (ou dans le temps pascal).<sup>26</sup> L'unité de ces trois sacrements, par lesquels le Fils et l'Esprit sont communiqués avec le Père aux baptisés, manifeste en effet l'unité du mystère pascal, qui est au cœur de l'expérience chrétienne et de la mission de l'Église.<sup>27</sup>

Les enfants et les adolescents reçoivent en général d'abord le baptême, et continuent les parcours de catéchèse sacramentelle avec les enfants de leur âge, afin d'être accompagnés vers la confirmation et l'eucharistie. Rien n'empêche cependant que des enfants ou des adolescents reçoivent en même temps les trois sacrements de l'initiation chrétienne<sup>28</sup> : le cas échéant, la question est laissée au discernement pastoral de l'équipe en charge de l'accompagnement des candidats, en lien avec les services de la catéchèse et du catéchuménat.

## **c) « Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé »**

### **Orientation 8 : catéchuménat et catéchèse**

« Dans le processus de l'initiation chrétienne, la veillée pascale peut donc être considérée comme le point d'orgue d'une longue partition dont la première note appartient à l'histoire personnelle de chaque catéchumène. La vie chrétienne consistera désormais à laisser se déployer les sacrements d'initiation dans le quotidien de l'existence, au rythme de l'année liturgique. Ce sera encore, pour les nouveaux chrétiens, participation au mystère célébré à Pâques. Car l'année liturgique est le déploiement dans le temps de tout le mystère contenu à Pâques. La veillée pascale est la matrice de toutes les veillées, dans le mystère pascal est concentrée toute la foi qui ne demande qu'à se développer. »<sup>29</sup>

<sup>23</sup> Cf. *RICA*, n°104.

<sup>24</sup> Cf. annexe 3 du présent document.

<sup>25</sup> Cf. *RICA*, n°54, 104 (appel décisif), 126 (temps de la purification et de l'illumination), 147 (rites spécifiques), 58, 203 (sacrements de l'initiation), 241 (temps de la mystagogie).

<sup>26</sup> Cf. *ibid.*, n°58,61.

<sup>27</sup> Cf. *ibid.* n°211.

<sup>28</sup> Cf. *Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité (RBEAS)*, n° 90 ss.

<sup>29</sup> <https://liturgie.catholique.fr/initiation-chretienne/le-bapteme/temps-et-lieux/13040-la-veillee-pascale-point-dorgue-de-linitiation-chretienne/> (consultation le 25 août 2022).



Les services de la catéchèse et du catéchuménat devront veiller, en lien avec les unités pastorales, à ce que des propositions (catéchétiques, bibliques, conviviales, etc.) soient adressées aux néophytes, afin qu'ils puissent déployer en communauté le don de la grâce reçu dans les sacrements de l'initiation.<sup>30</sup>

Les *Orientations diocésaines pour la catéchèse* (septembre 2021), à la suite du *Directoire pour la catéchèse*, ont explicitement nommé le catéchuménat comme source d'inspiration de la catéchèse.<sup>31</sup> Les présentes orientations les reprennent à leur compte, en précisant certains points spécifiques au catéchuménat. Le catéchuménat s'appuie sur la catéchèse tant ordinaire que sacramentelle, notamment pour le catéchuménat des enfants et des adolescents, à qui un cheminement dans des groupes de catéchèse de leur tranche d'âge, parallèlement à un cheminement catéchuménal, doit être proposé.

#### **d) « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »**

Être initié à la vie chrétienne, c'est tout une aventure. La sagesse de la communauté chrétienne a voulu faire de cette aventure un chemin, où s'entrecroisent des dimensions communautaires, liturgiques, théologiques, symboliques et personnelles. Étant donné que toutes ces dimensions s'entrecroisent, la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne ne met pas un terme à ce chemin, qui se déploie dans une vie nouvelle avec le Christ, dont les baptisés portent la marque.

La redécouverte pratique du chemin catéchuménal est appelée à influencer sur les pratiques catéchétiques et sacramentelles de notre Église. Que l'application de ces orientations, si antiques et si nouvelles (pour paraphraser saint Augustin), ne soit pas un fardeau, mais une source de joie et de renouveau.

Pour faire connaître l'initiation chrétienne et déployer ses richesses, les services de la catéchèse et du catéchuménat proposeront aux équipes pastorales des pistes pour découvrir les principes du *RICA* et le mettre en œuvre. Elles veilleront aussi à ce qu'un rituel soit à disposition dans toutes les unités pastorales.

« Oui, la vie s'est manifestée, nous l'avons vue, et nous rendons témoignage : nous vous annonçons la vie éternelle qui était auprès du Père et qui s'est manifestée à nous. Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons à vous aussi, pour que, vous aussi, vous soyez en communion avec nous. Or nous sommes, nous aussi, en communion avec le Père et avec son Fils, Jésus Christ. Et nous écrivons cela, afin que notre joie soit parfaite. » (1 Jn 1,2-4)<sup>32</sup>

Lu et approuvé à Fribourg, le 13 novembre 2024

✠ Charles MOREROD OP  
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Laure-Christine GRANDJEAN  
chancelière a.i.

<sup>30</sup> Voir aussi les propositions du *RICA*, n°239-243.

<sup>31</sup> Cf. *DC*, n°61-65.

<sup>32</sup> Pour les aspects administratifs et les délais y relatifs, voir l'annexe 3 du présent document.



## Annexe 1

### Opter pour une pastorale initiatique de style catéchuménal

Extrait de José Maria PÉREZ NAVARRO, « L'initiation chrétienne. Réflexions à partir de la situation espagnole. » in : *Lumen Vitae. Revue internationale de catéchèse et de pastorale*. Volume LXVI, « Initiation et post-modernité ». Avril-mai-juin 2011, n°2. pp.189-202. pp.195-196 :

« Malgré ces difficultés [changements importants tant dans la société que l'Église et inertie du passé], opter pour une pastorale initiatique de style catéchuménal correspond peut-être davantage aux requêtes de l'époque actuelle, mais cela suppose bien sûr de partir d'un autre modèle d'Église, celui que propose Vatican II. On pourra alors construire un projet global, qui affectera toutes les instances pastorales : la figure du catéchiste, le profil du prêtre et de l'évêque, le concept de famille chrétienne, le modèle de paroisse, la politique de nominations, le modèle de formation au séminaire, etc.

Le texte des évêques français [Conférence des Évêques de France, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation*, Paris, Bayard, 2006] ne s'éloigne pas tellement de ce qui était déjà essentiel dans le « catéchuménat antique » que le Directoire général de la catéchèse nous propose comme « modèle inspirateur » pour toute action catéchétique.

Nous devons être conscients de ce que la catéchèse d'initiation de style catéchuménal, comme le rétablissement du catéchuménat dans de nombreux diocèses, ne répond pas à un caprice restaurationniste ou traditionaliste. Fondamentalement, cette option naît de l'analyse et de l'écoute du moment que nous sommes en train de vivre. Elle veut être une tentative de réponse au contexte socioculturel dans lequel vit aujourd'hui l'Église d'Occident.

Dans cet esprit, plus que copier la structure du catéchuménat antique, c'est comprendre la leçon fondamentale de cette institution qui doit être notre premier objectif. Cette leçon est toujours d'actualité. On peut la synthétiser en six dimensions :

- L'importance du sérieux de la conversion et du choix de devenir disciple du Christ. Le processus initiatique implique une option d'engagement, sur un chemin plein de difficultés, avec des épreuves à surmonter, dans un authentique combat spirituel. Ce sérieux engage la communauté elle-même, l'Église, appelée à l'accompagnement et au discernement en profondeur.
- L'importance des étapes sur le chemin de la foi. Le chemin catéchuménal est un temps de gestation et de croissance, de maturation dans la vocation de disciple, fait de périodes et de rites de passage, qui est le propre de la condition itinérante de la maturation de la foi.
- La centralité de la conversion, de la foi et de sa croissance globale dans le processus d'initiation, qui renvoie plus à la maturation d'attitudes et de comportements chrétiens qu'à la simple assimilation de connaissances et à la célébration de rites.
- La globalité du devenir chrétien qui, en tant que processus d'initiation, constitue une expérience enveloppante, transformante, qui touche l'être profond de la personne. Le catéchuménat se présente ainsi comme un « noviciat » de vie chrétienne, à travers une expérience globale qui comprend et intègre la connaissance du mystère du Christ, la célébration de la foi, l'expérience de la communauté et l'exercice de l'engagement chrétien dans le monde.
- Le caractère essentiellement communautaire de tout le chemin d'initiation, qui part de la communauté et conduit à la communauté. Un itinéraire d'auto-initiation est impensable.
- La dimension fondamentalement ecclésiale de l'initiation chrétienne et du processus catéchuménal. Le catéchuménat n'est pas antérieur ou extérieur à l'Église : c'est une fonction essentielle de l'Église. »



## **Annexe 2**

### **Cahier des charges des services de la catéchèse et du catéchuménat, des unités pastorales et des accompagnateurs**

Le catéchuménat et sa mise en œuvre sont supervisés dans les régions diocésaines.

Le service de la catéchèse et du catéchuménat a pour missions principales :

- coordonner le catéchuménat dans sa région diocésaine et assurer les liens avec le diocèse ;
- réfléchir aux enjeux d'une pastorale du catéchuménat dans sa région diocésaine, et (en synergie avec les autres services de la catéchèse et du catéchuménat) dans le diocèse ;
- assurer le lien avec les unités pastorales, qu'il stimule, soutient et accompagne, afin de proposer un accompagnement de qualité aux catéchumènes ;
- accompagner la mise en œuvre des rituels de l'initiation chrétienne et aider à discerner les situations de vie particulière ;
- rechercher et proposer des accompagnateurs pour les catéchumènes, en collaboration avec les unités pastorales ;
- proposer des cheminements pour les catéchumènes (rencontres en petits groupes, rencontres cantonales, célébrations liturgiques en lien avec les unités pastorales...) et des formations pour tous les acteurs du catéchuménat ;
- ouvrir l'intérêt des catéchumènes et des néophytes aux divers lieux ecclésiaux : unités pastorales, paroisses, communautés religieuses, lieux de célébration, pèlerinages, offres de formation, etc. ;
- veiller au respect des procédures diocésaines, selon les documents et formulaires de référence.

Les unités pastorales ont pour missions principales, en lien avec le service de la catéchèse et du catéchuménat :

- informer les personnes que l'Église leur offre la possibilité d'entreprendre une démarche catéchuménale ;
- assurer le lien avec le service de la catéchèse et du catéchuménat et les divers acteurs du catéchuménat, en désignant une personne répondante du catéchuménat ;
- mettre en œuvre les différentes étapes liturgiques pour les membres de leur groupe catéchuménal ;
- veiller à l'incorporation des baptisés / confirmés et de leurs familles dans la communauté ecclésiale, par exemple en proposant des parcours de catéchèse pour adultes, des groupes de lecture biblique, des rencontres d'échanges...
- respecter les procédures diocésaines, selon les documents et formulaires de référence.

Les accompagnateurs de catéchumènes ont pour missions principales, particulièrement la personne répondante du catéchuménat :

- être en lien avec le service de la catéchèse et du catéchuménat ;
- participer aux formations proposées ou encouragées par le service de la catéchèse et du catéchuménat ;
- assurer les liens entre les catéchumènes et la communauté locale.

Les postures à développer pour accompagner des catéchumènes sont détaillées dans l'orientation 4.



## Annexe 3

### Aperçu des étapes liturgiques du catéchuménat et principes diocésains

#### Procédures administratives diocésaines

##### 1. Aperçu des étapes liturgiques du catéchuménat et principes diocésains

Le ministre ordinaire du baptême est l'évêque, le prêtre ou le diacre (*RBEAS* n°11 / *RICA* n°11-14). Le baptême des adultes (soit des personnes dès 14 ans révolus<sup>33</sup> est réservé à l'évêque ; on ne peut le célébrer sans sa permission. Les catéchumènes adultes doivent être présentés à l'évêque, par le formulaire idoine.<sup>34</sup> Les accompagnateurs du catéchuménat sont responsables d'envoyer ces formulaires au service du catéchuménat de leur région diocésaine, qui les transmettra à la chancellerie.

Les accompagnateurs du BEAS sont responsables d'envoyer une liste des enfants accompagnés au service du catéchuménat de leur région diocésaine, ainsi qu'une lettre de présentation pastorale rédigée par chaque enfant et adressée au ministre de l'appel décisif, au moins un mois avant la date de l'appel décisif des enfants (célébré dans chaque région diocésaine le deuxième samedi de carême).

Le *RICA* (n°61 ss) prévoit que les trois sacrements de l'initiation chrétienne sont administrés lors de la veillée pascale, sauf pour nécessités pastorales graves. Le *RBEAS* (n°91) prévoit que le néophyte est toujours admis à l'eucharistie, aussitôt après son baptême. En fonction de la situation et de la demande de l'enfant, il faut discerner s'il est opportun de cheminer vers tous les sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation, eucharistie).

Les services du catéchuménat des régions diocésaines ont pour mandat d'accompagner la mise en œuvre du rituel ainsi que d'aider à discerner des situations de vie particulière. Ils déterminent également, en concertation avec les animateurs du terrain et les personnes concernées, quel est le meilleur accompagnement à proposer pour les adolescents âgés de 14 ans révolus et les jeunes de moins de 17 ans. Ils centralisent toutes les demandes et démarches en lien avec le catéchuménat des enfants et des adultes, et sont les interlocuteurs de l'évêché.

En règle générale, un cheminement vers les sacrements de l'initiation chrétienne dure au moins une année liturgique complète (voir ci-dessous *Temps du catéchuménat*). Quel que soit l'âge du candidat, le rituel prévoit différentes étapes liturgiques à célébrer dans la communauté locale ou au niveau diocésain. Chacune d'entre elles permet au candidat de prendre conscience du chemin parcouru et de l'évolution de son statut dans l'Église.

Le *RICA* prévoit un certain nombre d'étapes pour les adultes ; pour des raisons pastorales, notre diocèse a pris certaines dispositions en lien avec ces étapes (en italique ci-dessous) :

- o la célébration de l'entrée en catéchuménat<sup>35</sup> ;
- o la célébration de l'appel décisif<sup>36</sup> (1<sup>er</sup> dimanche du carême qui précède directement la célébration des sacrements) ;
- o les célébrations des scrutins<sup>37</sup> (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dimanche de carême) ;

<sup>33</sup> *Code de Droit Canonique* (1983), can. 863.

Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, « Directives sacramentelles et administratives pour la conduite d'une paroisse ou d'une unité pastorale », p.6.

<sup>34</sup> *Appel décisif aux sacrements de l'initiation chrétienne : Présentation d'un adulte (dès 14 ans révolus)* sous <https://www.diocese-lgf.ch/documents/formulaires/>.

<sup>35</sup> Cf. *RICA*, n°70 ss.

<sup>36</sup> Cf. *ibid.* n°126 ss.

<sup>37</sup> Cf. *ibid.* n°148 ss.



- o la célébration des sacrements de l'initiation : baptême, confirmation et eucharistie.<sup>38</sup> On célèbre les trois sacrements de l'initiation chrétienne lors de la veillée pascale, sauf en cas de nécessités pastorales graves<sup>39</sup> ;
- o *les candidats à la confirmation baptisés dans l'enfance reçoivent la confirmation lors de la célébration diocésaine de la confirmation des adultes. Ils peuvent aussi, pour des raisons pastorales, recevoir ce sacrement avec le groupe des confirmands adolescents de leur unité pastorale. Une dérogation à ces deux principes doit être motivée et adressée au service du catéchuménat de la région diocésaine concernée.*

Le RBEAS prévoit un certain nombre d'étapes ; pour des raisons pastorales, notre diocèse a pris certaines dispositions en lien avec ces étapes (en italique ci-dessous) :

- o la célébration de l'accueil par l'Église de la demande de baptême<sup>40</sup> ;
- o la célébration de l'entrée en catéchuménat<sup>41</sup> ;
- o *en début de carême et avant la célébration du scrutin, une célébration de l'appel décisif est également prévue<sup>42</sup>, selon la décision prise en 1984 par la COR<sup>43</sup> ;*
- o la célébration d'un scrutin<sup>44</sup> (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> dimanche de carême) ;
- o la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation et eucharistie<sup>45</sup> (à la veillée pascale ou durant le temps pascal).

### 1.1. Première évangélisation

L'Église accueille la demande, pour un ou plusieurs sacrements de l'initiation chrétienne, de toute personne, quelles que soient ses origines ou sa situation de vie, quand celle-ci est formulée personnellement et en toute liberté. La demande de baptême d'un enfant en âge de scolarité est prise en considération quand celle-ci est formulée par les parents de l'enfant, ou quand ce dernier en fait directement la demande.

**L'accueil de la demande du baptême<sup>46</sup>** est une manière pour l'Église de manifester sa joie face à la demande de celles et ceux qui désirent recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne. Il est nécessaire de discerner, dès réception de la demande et tout au long du cheminement, que la liberté du candidat (enfant ou adulte) soit bien respectée et que la démarche s'inscrive dans une dynamique ecclésiale.<sup>47</sup> En outre, pour les enfants, il est nécessaire de s'assurer que les personnes ayant l'autorité parentale soutiennent sa démarche en lien avec la catéchèse de leur unité pastorale.

Dans la mesure du possible, on veillera à ce que chaque candidat puisse être accompagné par un aîné dans la foi ou un groupe de baptisés en lien avec le service du catéchuménat de la région diocésaine concernée.

### 1.2. Temps du catéchuménat

**L'entrée en catéchuménat** (RICA, n°70-77 / RBEAS, n°30 ss) se fait à l'issue d'un temps de catéchèse plus ou moins long, où les candidats auront été invités à découvrir la personne de Jésus dans l'évangile, à entrer en relation avec lui par

<sup>38</sup> Cf. *ibid.* n°202 ss.

<sup>39</sup> Cf. *ibid.* n°61 ss.

<sup>40</sup> Cf. RBEAS, n°13 ss.

<sup>41</sup> Cf. *ibid.* n°30 ss.

<sup>42</sup> Cf. RICA, n°126 ss.

<sup>43</sup> Cf. *Evangile et Mission*, hebdomadaire pastoral officiel des diocèses suisses romands, 29 mars 1984, n°12.

<sup>44</sup> Cf. RBEAS, n°55 ss.

<sup>45</sup> Cf. *ibid.* n°82 ss.

<sup>46</sup> Cf. RBEAS, n°13-16 ; RICA, n°68.

<sup>47</sup> On peut se référer ici : pour les adultes, aux notes doctrinales et pastorales du RICA, n°1-64 / pour les enfants, aux orientations pastorales du RBEAS, n°1-12.



la prière, à relire leur vie à la lumière de la Parole, à lire des textes bibliques et à les méditer. L'entrée en catéchuménat est la liturgie par laquelle le candidat devient membre de l'Église en tant que catéchumène, et apte à participer à la liturgie de la Parole.

Le catéchuménat est un temps prolongé pendant lequel les candidats reçoivent de l'Église une formation adaptée de manière à ce que leur conversion et leur foi parviennent à maturité (RICA, n°103). Le candidat est accompagné sur son chemin de foi pour une incorporation au Christ. L'accompagnement revêt divers aspects : catéchèse, vie chrétienne, vie ecclésiale et spirituelle. Pour les adultes, des rites liturgiques adaptés purifient peu à peu les candidats : premiers exorcismes (ou exorcismes mineurs), bénédictions et onction des catéchumènes (RICA, n°110-125). Le soin d'accomplir les exorcismes mineurs et les bénédictions peuvent, par souci pastoral, être confié par l'évêque aux catéchistes qui en sont vraiment dignes et qui sont convenablement préparés (RICA, n°47 et 51).

### 1.3 Temps de purification et de l'illumination

**L'appel décisif** (RICA, n°126-134) est la deuxième étape de l'itinéraire catéchuménal, qui incite la personne appelée à suivre le Christ avec une générosité plus grande. L'appel décisif des adultes est une célébration diocésaine, proposée, dans notre diocèse, le premier samedi de carême.<sup>48</sup> La COR donne la possibilité de célébrer un appel décisif des enfants, fixé en principe au deuxième samedi de carême. Cette célébration se vit si possible en région diocésaine, en rassemblant tous les catéchumènes ; pour des raisons pastorales, elle peut avoir lieu localement.

L'Église locale, par son évêque, procède à l'appel décisif (*electio*), c'est-à-dire au choix et à l'admission des catéchumènes jugés aptes à participer à l'initiation sacramentelle au cours des prochaines fêtes pascales. Les candidats sont admis au rite de l'appel décisif lorsqu'il est possible d'observer, dans leur vie, les critères suivants (RICA, n°128) :

- une conversion de la mentalité et des mœurs et une pratique de la charité ;
- une connaissance suffisante du mystère chrétien et une foi éclairée ;
- une participation croissante à la vie de la communauté ;
- une volonté explicite de recevoir les sacrements de l'Église.

**Les scrutins** (RICA, n°154-174) se déroulent lors des messes des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dimanches de carême, entre les liturgies de la Parole et de l'Eucharistie.<sup>49</sup> Le rituel prévoit les textes de l'année A pour la célébration des scrutins. Ils permettent aux futurs baptisés de purifier leur cœur et leur intelligence, de se fortifier contre les tentations, de convertir leurs intentions, de stimuler leur volonté et de s'attacher plus profondément au Christ. Ils permettent à la communauté ecclésiale de s'associer au caractère pénitentiel de ces étapes. Pour les enfants, le rituel demande de vivre un scrutin (RBEAS, n°55-59).

L'accès au mystère de l'eucharistie demande une initiation ; c'est pourquoi, si les conditions s'y prêtent, les catéchumènes sont renvoyés à l'issue du scrutin et ne participent pas à la liturgie eucharistique.

<sup>48</sup> Pour la messe, on utilise les oraisons de la messe rituelle dans le *Missel romain* (nouvelle traduction), pp. 955 ss.

<sup>49</sup> *Ibid.* pp. 956 ss.



Les **traditions et rites préparatoires** (RICA, n°175-201) peuvent se vivre en lien avec les scrutins ; ils concernent les adultes :

- la tradition du Symbole de la foi permet la transmission de ce qui a été gardé avec amour par l'Église. La remise du Symbole de la foi est prévue la semaine qui suit le premier scrutin ; elle peut être vécue également lors du renvoi des catéchumènes du premier scrutin ;
- la tradition de l'Oraison dominicale (*Notre Père*) se fait normalement dans la semaine qui suit le troisième scrutin (ou lors du renvoi des catéchumènes lors du troisième scrutin). Les néophytes la diront avec les autres baptisés lors de la première célébration de l'eucharistie à laquelle ils participeront en baptisés ;
- la reddition du Symbole de la foi invite les catéchumènes à réciter le Symbole de la foi. Ce rite peut être vécu le samedi saint ou lors du renvoi des catéchumènes lors du troisième scrutin ;
- le rite de l'Efféyah exprime la nécessité de la grâce pour entendre la Parole de Dieu et la proclamer. Il peut être célébré au même moment que le rite annexe précédent ;
- le choix d'un prénom chrétien peut se faire pendant la célébration de l'entrée en catéchuménat, ou au même moment que les deux rites précédents ;
- l'onction d'huile des catéchumènes (avec l'huile bénie par l'évêque lors de la messe chrismale) peut être administrée lors de la célébration des trois rites précédents.

#### 1.4. Célébration des sacrements

**Le baptême** (RICA, n°202-227), **la confirmation** (RICA, n°228-232) et **l'eucharistie** (RICA, n°233-235) sont, sauf raison majeure, administrés lors de la veillée pascale (cf. orientation 7). Tous les rites vécus pendant le cheminement introduisent le candidat à la symbolique déployée lors de la veillée pascale car, « durant cette nuit, l'Église veille dans l'attente de la résurrection du Seigneur et elle la célèbre par les sacrements de l'initiation chrétienne. »<sup>50</sup> L'ensemble et la cohérence de la préparation sont à prendre en considération dans les cas où les baptêmes seraient célébrés au cours d'une autre liturgie du temps pascal. Pour les **enfants en âge de scolarité**, le rituel donne la possibilité d'administrer ensemble les trois sacrements de l'initiation chrétienne, afin de manifester leur unité (RBEAS, n°90).

Le baptême est l'accomplissement du cheminement, mais il n'en est bien sûr pas la fin. Il est souhaitable que le cheminement se poursuive par un temps de néophytat et de mystagogie (cf. ci-dessous).

**Les adultes ayant été baptisés et catéchisés dans l'enfance** (RICA, n°300-308) se voient proposer un parcours adapté : un ou plusieurs entretiens individuels, des rencontres en petits groupes (bibliques, théologiques ou catéchétiques), des temps de découverte de la prière et des fondements de la foi. Il est opportun de proposer aux adultes baptisés dans l'enfance des parcours semblables à ceux des catéchumènes (cf. orientation 1), sans leur faire vivre bien sûr les étapes liturgiques liées au baptême. La célébration de la confirmation des adultes a lieu au niveau diocésain, à la Pentecôte.

Beaucoup de demandes de confirmation sont en lien avec une préparation au mariage : il est nécessaire que les acteurs des préparations au mariage et à la confirmation collaborent afin de coordonner leurs propositions.<sup>51</sup>

<sup>50</sup> Cf. *Cérémonial des évêques*, n°332.

<sup>51</sup> Cf. Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, *Guide pastoral du mariage*, 14 sous <https://diocese-kgf.ch/infos-pratiques/paroisses/directives-et-autres>.



Des adultes, et plus rarement des enfants, baptisés valablement dans une autre confession chrétienne demandent leur **admission à la pleine communion de l'Église catholique** (RICA, n°309-336). Un cheminement leur est proposé, avec des éclaircissements spécifiques à leur situation. Ils peuvent être associés à la démarche de type catéchuménal proposée aux candidats des sacrements de l'initiation chrétienne, en prenant soin cependant de bien signifier qu'ils ont déjà été baptisés, et que l'entrée dans la pleine communion de l'Église n'est pas un « second baptême ».

L'admission à la pleine communion se fait en général pendant la messe, « en évitant avec soin tout ce qui pourrait avoir un air de supériorité » et en respectant les relations avec les autres Églises. Il peut être « plus opportun de célébrer la messe avec seulement quelques proches et amis. »<sup>52</sup>

### 1.5. Temps de la mystagogie et du néophytat

Le temps de la mystagogie et du néophytat (RICA, n°236-243) est d'une durée indéterminée, mais se déploie au moins pendant le temps de Pâques suivant la célébration des rites d'initiation. Ce temps montre que le baptême est le début d'une vie nouvelle qui se déploie, et non seulement une étape sur un parcours. Il permet aux néophytes (littéralement : aux jeunes pousses) de mieux s'enraciner dans la foi avec l'aide bienveillante de la communauté. Il peut être clôturé vers la Pentecôte par une célébration adaptée ; il serait bien que cette célébration soit, sinon diocésaine, du moins régionale.

L'Église a conçu à l'intention des néophytes les formulaires d'oraison des dimanches du temps de Pâques, qui se prêtent à une forme de catéchèse dite mystagogique.<sup>53</sup>

Il est intéressant de réserver un espace dans l'Église pour les néophytes durant cette période. Il est aussi possible de valoriser le dimanche *in albis*<sup>54</sup> en proposant un rassemblement des néophytes autour d'une catéchèse mystagogique.

## 2. Procédures administratives

En début de chaque année pastorale, les candidats adultes aux sacrements de l'initiation chrétienne et à l'entrée en pleine communion, ainsi que les enfants en âge de scolarité candidats au baptême, sont annoncés auprès du service du catéchuménat de la région diocésaine concernée. Ce dernier se charge de coordonner les demandes et les accompagnements ; il assure également le lien avec le Conseil épiscopal *Catéchèse et catéchuménat* qui organise les célébrations diocésaines ou régionales. Il est également à disposition pour soutenir la mise en œuvre du RICA et du RBEAS et leurs étapes liturgiques.

Avant de conférer le(s) sacrement(s), il faut attendre la réponse de l'évêque diocésain qui accorde ou non la permission de conférer les sacrements de l'initiation chrétienne.

<sup>52</sup> Cf. RICA, n°311.

<sup>53</sup> Cf. *Missel romain* (nouvelle traduction), pp. 257 ss.

<sup>54</sup> Le deuxième dimanche de Pâques, qui clôture l'octave de Pâques, est également celui où, dans la tradition ancienne, les néophytes, baptisés, confirmés et qui avaient reçu l'eucharistie la nuit de Pâques, quittaient le vêtement blanc. Ils faisaient alors partie intégrante de la communauté des baptisés. Une des deux antiennes d'ouverture, l'antienne Quasimodo, s'en fait l'écho : « Comme des enfants nouveau-nés, soyez avides du lait pur de la Parole, qui vous fera grandir pour arriver au salut, alléluia » (*Missel romain*, p. 257).



## 2.1 Célébration des sacrements de l'initiation chrétienne et entrée dans la pleine communion de l'Église

1. Deux mois avant la date prévue de l'appel décisif, les accompagnateurs de groupes de catéchumènes demanderont aux candidats adultes (personnes dès 14 ans révolus) de remplir le formulaire de présentation à l'évêque « Appel décisif aux sacrements de l'initiation chrétienne : Présentation d'un adulte (dès 14 ans révolus) ».
2. Ce formulaire sera remis au service du catéchuménat de la région diocésaine concernée, qui est chargé de collecter les dossiers pour les envoyer à la chancellerie diocésaine.
3. La chancellerie diocésaine enverra aux prêtres concernés la délégation signée par notre évêque. Il convient d'attendre la réception de ce document avant de conférer un ou plusieurs des sacrements.
4. Après la célébration des sacrements :
  - le prêtre célébrant, le nouveau baptisé, ainsi que le parrain et/ou la marraine, signent le registre des baptêmes de la paroisse de célébration.<sup>55</sup>
  - La paroisse du lieu de la célébration envoie l'attestation d'accueil dans l'Église catholique à :
    - la chancellerie de l'évêché
    - la paroisse de domicile de la personne qui a reçu les sacrements de l'initiation chrétienne
    - le service de la catéchèse et du catéchuménat de la région diocésaine concernée
    - la personne qui a reçu les sacrements de l'initiation chrétienne.

Elle veillera à appliquer les procédures cantonales pour l'inscription au contrôle des habitants.
5. En fin d'année, lors des récoltes de statistiques annuelles, le double du registre est envoyé à la chancellerie par la paroisse de célébration.

## 2.2 Accueil dans la pleine communion de l'Église catholique

1. En principe, l'accueil des adultes dans la pleine communion de l'Église catholique est célébré lors de la confirmation diocésaine des adultes.
2. Deux mois avant la date de cet accueil, les accompagnateurs de groupes de candidats adultes (personnes dès 14 ans révolus) leur demanderont de remplir le formulaire de présentation à l'évêque, à savoir le formulaire « Accueil dans la pleine communion de l'Église catholique : Présentation d'un chrétien adulte (dès 14 ans révolus) baptisé dans une autre confession ».
3. Ce formulaire sera remis au service du catéchuménat de la région diocésaine concernée, qui est chargé de collecter les dossiers pour les envoyer à la chancellerie diocésaine.
4. La chancellerie diocésaine enverra, si nécessaire, aux prêtres concernés la délégation signée par notre évêque. Il convient d'attendre la réception de ce document avant de célébrer l'accueil dans la pleine communion de l'Église catholique.
5. Après la célébration de l'accueil dans la pleine communion de l'Église catholique :

La paroisse du lieu de célébration établit un registre de baptême.

<sup>55</sup> Enregistrement du baptême sur le registre de baptême sous : <https://diocese-lgf.ch/infos-pratiques/paroisses/formulaires>.



Elle envoie le formulaire « Attestation d'accueil d'un chrétien dans la pleine communion de l'Église catholique (enfant ou adulte) » à :

- la chancellerie de l'évêché,
- la paroisse de baptême de la personne accueillie,
- la paroisse de domicile de la personne accueillie,
- le service de la catéchèse et du catéchuménat de la région diocésaine concernée,
- la personne qui a été accueillie dans la pleine communion de l'Église catholique.

Elle veillera à appliquer les procédures cantonales pour l'inscription au contrôle des habitants.

6. En fin d'année, lors des récoltes de statistiques annuelles, le double du registre est envoyé à la chancellerie par la paroisse de célébration.

### **2.3 Confirmation d'adulte**

Les adultes sont confirmés lors de la célébration diocésaine de la confirmation. Ils peuvent, pour raisons pastorales, recevoir ce sacrement en même temps que les adolescents de leur UP. Dans ce deuxième cas, les démarches administratives incombent à la paroisse où la confirmation sera célébrée. Une dérogation à ces deux principes doit être motivée et adressée au service du catéchuménat de la région diocésaine concernée.

1. Deux mois avant la date de la célébration diocésaine, les accompagnateurs de groupes de confirmands adultes demanderont aux candidats de remplir le formulaire « Présentation d'un adulte en vue de la confirmation ».
2. Ce formulaire sera remis au service du catéchuménat de la région diocésaine concernée, qui est chargé de collecter les dossiers pour les envoyer à la chancellerie diocésaine.
3. La chancellerie diocésaine enverra, si nécessaire, aux prêtres concernés la délégation signée par notre évêque. Il convient d'attendre la réception de ce document avant de célébrer la confirmation.
4. Après la célébration diocésaine de la confirmation, la paroisse de célébration envoie le formulaire « Attestation de confirmation d'un adulte » à :
  - la chancellerie de l'évêché,
  - la paroisse de baptême de la personne confirmée,
  - la paroisse de domicile de la personne confirmée,
  - le service de la catéchèse et du catéchuménat de la région diocésaine concernée,
  - la personne confirmée.

Elle veillera, si nécessaire, à appliquer les procédures cantonales pour l'inscription au contrôle des habitants.



## Annexe 4

### Structure de l'initiation chrétienne des adultes selon le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes (RICA)

#### L'initiation chrétienne

RICA 1-35

#### L'initiation chrétienne des adultes

RICA 36-64

